



The **Catholic Bishops**
of **Alberta** and the
Northwest Territories

Les **évêques catholiques**
de **l'Alberta** et des
Territoires du Nord-Ouest

8421 - 101 Avenue, Edmonton, Alberta, Canada, T6A 0L1 | T 780.469.1010 F 780.465.3003

1^{er} décembre 2020

Chers fidèles dans le Christ,

Un catholique peut-il se faire vacciner contre la COVID-19? En un mot : oui.

En lisant ceci, bien des gens s'étonneront qu'on pose même la question. Que peut-il y avoir de mal à se faire vacciner quand on sait que l'inoculation sauve des vies? L'Église catholique appuie et encourage certainement la recherche scientifique en vue de produire des vaccins qui puissent atténuer ou même éliminer le mal causé par cette terrible maladie. Le virus a entraîné la mort de plus d'un million de personnes et il a causé de graves préjudices à des millions d'autres.

Le problème moral vient du fait que le développement des vaccins et les tests qu'on leur fait subir utilisent souvent des lignées cellulaires provenant soit de tissus de fœtus avortés, soit d'embryons humains détruits. La réception d'un vaccin développé et produit à partir de ces recherches non éthiques nous place donc devant un dilemme qui engage sérieusement notre conscience. D'une part, nous savons que la vaccination généralisée est un impératif de santé publique visant à assurer notre sécurité, celle de nos familles et des autres citoyens; d'autre part, nous craignons que la réception du vaccin nous rende complices du mal moral qu'est l'avortement, et donc infidèles à l'enseignement de l'Église sur le caractère sacré de la vie.

Se servir de l'avortement afin de créer des lignées cellulaires pour la recherche et le développement constitue un affront à la dignité humaine et ne saurait se justifier sur le plan moral. Malheureusement, ces lignées cellulaires sont si largement utilisées dans l'industrie biopharmaceutique qu'il pourrait être impossible d'avoir accès à un vaccin contre la COVID-19 dont la production ou les essais n'aient pas été compromis sur le plan éthique par l'utilisation de ces lignées cellulaires. Les médecins et les familles devraient normalement rechercher des vaccins éthiquement acceptables. Lorsque ce n'est pas possible, se pose justement la question que nous abordons ici : au milieu d'une pandémie qui constitue une menace sérieuse pour la santé publique, est-il moralement admissible de recevoir un vaccin qui a été produit de manière non éthique lorsqu'on ne peut avoir accès facilement à un produit alternatif éthique?

En pareille situation, nous sommes guidés par l'enseignement de l'Église, qui nous enjoint de distinguer différents degrés de coopération dans l'acte mauvais qu'est l'avortement. L'évaluation de la gravité morale de la coopération remonte d'abord à l'avortement initial, puis considère la dérivation des lignées cellulaires, l'élaboration d'un vaccin à partir de ces lignées cellulaires, sa production ultérieure et sa vente éventuelle, et enfin l'utilisation du vaccin. En ce qui concerne la personne qui reçoit simplement le vaccin, le degré de complicité avec l'acte mauvais à l'origine est si faible que, lorsqu'il existe par ailleurs une raison

proportionnellement grave de vacciner comme le besoin urgent aujourd'hui de stopper la pandémie de COVID-19, l'Église nous assure qu'il est moralement permis aux catholiques de se faire vacciner pour le bien de leur propre santé et de la santé publique¹.

Toutefois, ce jugement ne doit pas occulter la gravité de l'acte malfaisant qui est à l'origine des lignées cellulaires utilisées dans certains vaccins ni les questions éthiques qui se posent à ceux qui travaillent en recherche et développement sur ces lignées, ou qui tirent profit de leur vente. Il reste impératif que les catholiques expriment clairement leur objection morale au développement de vaccins dérivés de l'avortement, et qu'ils plaident auprès de leurs gouvernements en faveur de vaccins produits de manière éthique.

Nous lançons un appel particulier à nos frères et sœurs catholiques de l'industrie biopharmaceutique. Faites en sorte que le respect du caractère sacré de la vie humaine dès la conception s'exprime dans vos travaux par la substitution de lignées cellulaires produites de manière éthique aux lignées cellulaires moralement illicites. Soyez assurés de notre soutien dans la prière pour cette entreprise juste et nécessaire.

Ensemble, confions-nous et confions notre monde à l'intercession de notre Sainte Mère. Puisse la puissante intercession de la Mère de Dieu apporter la guérison complète aux malades, une profonde consolation à ceux et celles qui pleurent, une sainte inspiration aux chercheurs et une fin rapide à la pandémie.

Marie, santé des malades, priez pour nous.

Unis à vous dans le Christ,

Les évêques catholiques de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest




Mgr Richard W. Smith
Archevêque d'Edmonton



Mgr William T. McGrattan
Évêque de Calgary



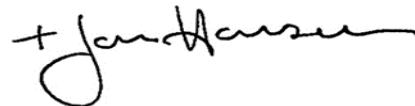
Mgr David Motiuk
Évêque de l'éparchie ukrainienne d'Edmonton



Mgr Gerard Pettipas, CSsR
Archevêque de Grouard-McLennan



Mgr Paul Terrio
Évêque de Saint-Paul



Mgr Jon Hansen, CSsR
Évêque de Mackenzie-Fort Smith

¹ cf. Académie pontificale pour la vie, *Réflexions morales sur les vaccins préparés à partir de cellules dérivées de fœtus humains avortés* (9 juin 2005). Congrégation pour la doctrine de la foi, *Instruction Dignitas Personae: Sur certaines questions bioéthiques* (8 septembre 2008), 34-35.

Pour aller plus loin et vous informer davantage, consultez les documents suivants:

1. Institut canadien catholique de bioéthique, [Lettre au premier ministre](#), 21 mai 2020.
2. Alliance catholique canadienne de la santé, [Ethical Issues Concerning Vaccines Derived from the Tissues of Aborted Fetuses](#) [[Problèmes éthiques concernant les vaccins dérivés de tissus de fœtus avortés](#)], juillet 2020.
3. Congrégation pour la doctrine de la foi, [Instruction Dignitas Personae: Sur certaines questions bioéthiques](#), 8 septembre 2008.
4. Académie pontificale pour la vie, [Réflexions morales sur les vaccins préparés à partir de cellules dérivées de fœtus humains avortés](#), 9 juin 2005.